

# AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR SUR MON TERRITOIRE

## FICHE MOBILITÉ

### POURQUOI AGIR SUR LA MOBILITÉ ?

en Île-de-France

Le transport routier  
représente :



\*en 2022 en Île-de-France



En Île-de-France, les trajets sont marqués par un faible taux d'occupation des véhicules (en moyenne 1,3 personne\* par voiture). Il est nécessaire de transformer et d'adapter nos déplacements, à travers la mise en place d'actions locales.

\*Source : EGT 2018

### COMMENT FAIRE ?

En **RENOUVELANT** le parc technologique

En **DIMINUANT** et en **FLUIDIFIANT** le trafic routier

En **SENSIBILISANT** et en **COMMUNIQUANT**

LA PLUPART DE CES ACTIONS PERMETTENT AUSSI D'ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

### ET CONCRÈTEMENT ?



Airparif vous accompagne pour comprendre, sélectionner et suivre les actions adaptées à votre territoire [www.airparif.fr/agir-sur-mon-territoire](http://www.airparif.fr/agir-sur-mon-territoire)

# RENOUVELER LE PARC TECHNOLOGIQUE

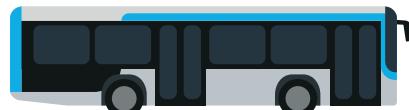
## LES VÉHICULES PARTICULIERS

- Accompagner les acteurs et les citoyens à mettre en place ou renforcer une zone de restriction de la circulation des véhicules les plus polluants
- Avoir une politique de stationnement favorable aux véhicules moins émissifs (places réservées véhicules électriques, tarification différenciée)
- Aider à l'achat de véhicules électriques et à l'installation de bornes à domicile
- Installer des bornes de recharge publiques (électrique)



## LES TRANSPORTS EN COMMUN

- Renouveler les flottes de bus vers des véhicules moins émissifs
- Mettre en place des systèmes de freinage moins émetteurs de particules sur les transports ferroviaires



## LES VÉHICULES PROFESSIONNELS

- Renouveler la flotte des collectivités par des véhicules moins émissifs ou appui au renouvellement celle des entreprises



## LES FLUX LOGISTIQUES

- Installer des bornes de recharge pour les poids lourds (électrique et hydrogène)



# FLUIDIFIER LE TRAFIC ROUTIER

## LES VÉHICULES PARTICULIERS

- Abaisser les vitesses autorisées sur le réseau routier
- Abaisser les vitesses sur les entrées et sorties des grands axes
- Synchroniser les feux tricolores consécutifs sur les axes routiers concernés



## LES FLUX LOGISTIQUES

- Fixer des plages horaires pour les services de livraison



# DIMINUER LE TRAFIC ROUTIER

## LES MOBILITÉS DOUCES

Développer la pratique des mobilités douces en agissant sur :

- Le stationnement : améliorer l'offre de stationnement vélo, implanter des bornes électriques à disposition des vélos
- Les itinéraires : développer des infrastructures cyclables et piétonnes, et en assurer la continuité
- Le prêt et la location : développer un dispositif de vélo en libre-service, proposer une offre de location longue durée de vélos
- Les aides financières : soutenir l'achat de vélos, mettre en place d'une indemnité kilométrique pour les agents de la collectivité
- L'entretien : faciliter la maintenance des vélos grâce à des ateliers de réparation, stations de gonflage, etc.
- L'aménagement des centres-villes : pacifier les centres-villes avec des zones de rencontre (zone 30)
- L'écomobilité scolaire : mise en place d'un pédibus ou vélibus



## LES TRANSPORTS EN COMMUN

Développer le réseau de transports en commun grâce à la mise en place\* :

- D'un Service Express Régional Métropolitain
- De Bus à Haut Niveau de Service
- D'infrastructures ferroviaires (RER, tramway...)
- D'un système de transport fluvial
- D'un service de transport à la demande
- De plateformes intermodales pour assurer la continuité des déplacements en TC
- De voies réservées
- De desserte des sites touristiques pour réduire la place de la voiture individuelle

\*en Île-de-France, défendre le renforcement et/ou le développement des transports en commun auprès d'Île-de-France Mobilités

Encourager l'utilisation des transports en commun grâce à une tarification attractive :

- Simplifiée (prix unique intermodal)
- Sociale et solidaire
- Préférentielle pendant les épisodes de pollution



## LES VÉHICULES PARTICULIERS

Favoriser le covoiturage via :

- La mise en place d'une voie réservée
- L'aménagement d'aires de covoiturage
- Le développement ou le soutien à des services numériques de mise en relation entre particuliers
- La mise en place de lignes organisées de covoiturage



Mettre en place une Zone à Trafic Limité (ZTL)

Réduire le nombre de places de stationnement ou en augmenter le tarif

Promouvoir le télétravail via :

- Sa mise en place pour les agents de la collectivité
- Le développement d'espaces de coworking

Favoriser la mise en place d'un service d'autopartage en boucle

Revitaliser les centres-villes en développant les services de proximité

## LES FLUX LOGISTIQUES

Mettre en place des services mutualisés de livraison

Mettre en place un réseau de transport fluvial par barge pour les marchandises et déchets et installer des bornes électriques sur les quais

Développer le fret ferroviaire

Favoriser la logistique du dernier kilomètre à l'aide de vélos cargos ou de véhicules électriques



# SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

## LES VÉHICULES PARTICULIERS

Sensibiliser le grand public sur les nouvelles pratiques de mobilité :

- Encourager l'écoconduite pour les agents et citoyens
- Organiser des journées sans voiture et sensibiliser sur l'impact du trafic routier
- Mettre en place des nudges (dispositifs de radar pédagogique, etc.)



## LES ENTREPRISES ET LES SERVICES PUBLICS

Favoriser l'élaboration de Plans de Mobilité Employeur (PDME) ambitieux grâce à :

- L'animation d'un réseau d'entreprises partageant des bonnes pratiques
- La mise à disposition d'outils de sensibilisation au sein des entreprises
- La promotion de la mise en place de réductions tarifaires sur les mobilités alternatives à la voiture individuelle



## LES TRANSPORTS EN COMMUN LES MOBILITÉS DOUCES

Promouvoir ou organiser des challenges de mobilités douces

Renforcer la lisibilité et la communication de l'utilisation des transports en commun



Mettre en place un service numérique qui facilite l'accès aux informations et services de mobilité du territoire

Ces actions peuvent aussi être adaptées au sein des services de la collectivité pour favoriser l'écomobilité des agents (bornes électriques, télétravail, covoiturage, stationnement vélo, mise à disposition de vélos, etc.). La collectivité peut ainsi montrer l'exemple aux autres acteurs de son territoire par son engagement et créer une dynamique territoriale.



## ET POUR VOTRE PCAET ?

Retrouvez ces actions détaillées et l'accompagnement d'Airparif pour les comprendre, les sélectionner et les suivre sur votre territoire : [www.airparif.fr/agir-sur-mon-territoire](http://www.airparif.fr/agir-sur-mon-territoire)

